



**PROJET DE RECONSTRUCTION DU CENTRE DE TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS DE ROMAINVILLE/ BOBIGNY**

Réunion du Groupe citoyens - Mardi 16 novembre 2021

DEROULE DE LA REUNION

1^{ère} partie (19h15-19h35)

- Présentation de l'actualité du projet
- Zoom sur le dispositif d'information et de participation du public de septembre à décembre 2021
- Le contexte de la réunion

2^{nde} partie (19h35-21h)

- Temps participatif
- Conclusion



L'ACTUALITE DU PROJET

LE PROJET DE RECONSTRUCTION DU SITE DE ROMAINVILLE/BOBIGNY

Le projet de reconstruction répond à des enjeux multiples : offrir une installation de réception des déchets de proximité sur le bassin versant de Romainville et répondre aux évolutions réglementaires relatives au traitement des déchets, tout en s'intégrant au réseau existant des installations du Sycotom.

Principales caractéristiques :

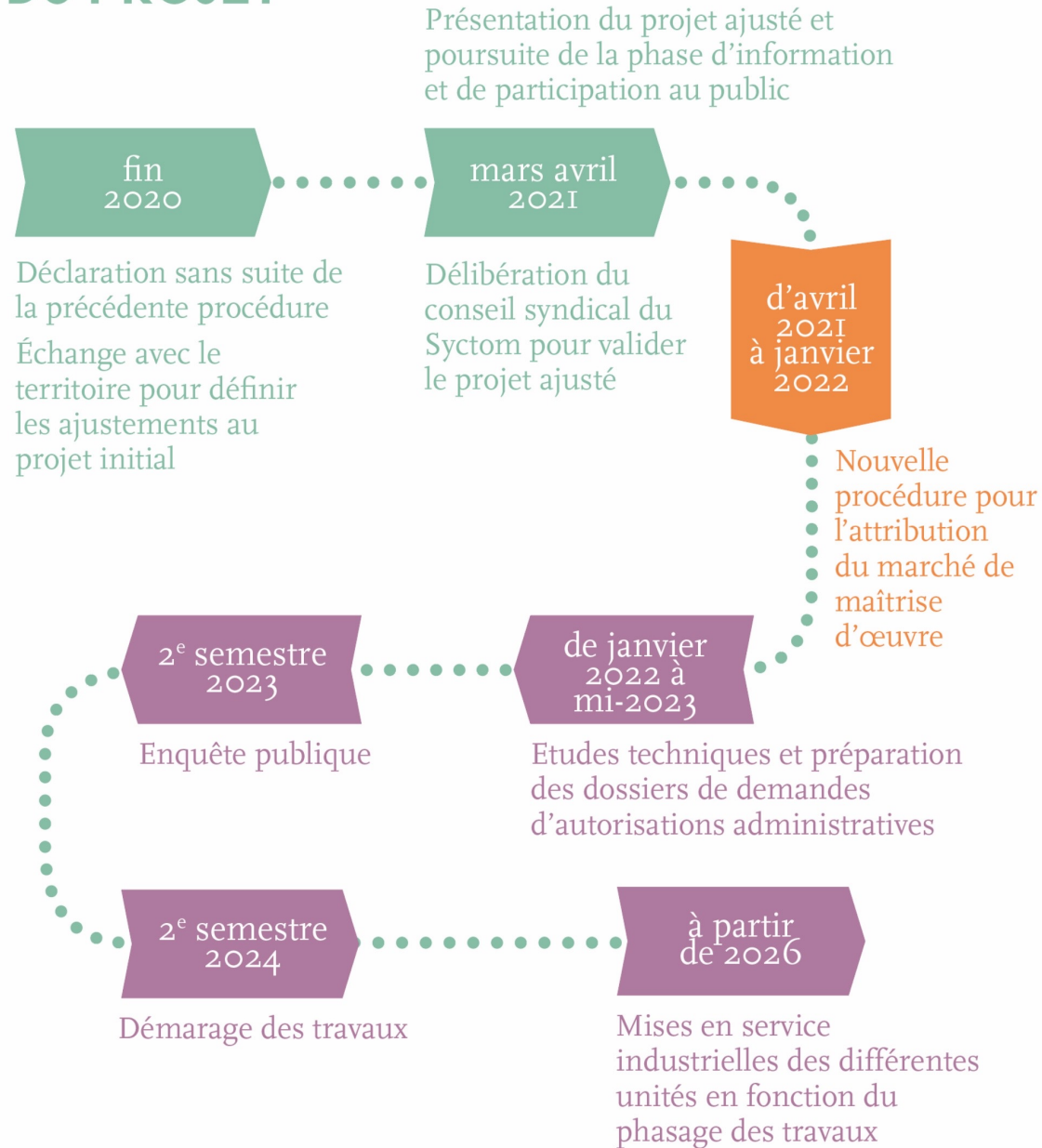
- Création d'une capacité portuaire au bord du canal de l'Ourcq pour la mise en œuvre du transport fluvial (évacuation d'une partie des OMR et des flux sortants majoritaires de CS) ;
- De nouvelles capacités de réception et de transfert de déchets :
 - ⊙ 350 000 tonnes d'OMR/an réceptionnées puis transférées en partie par voie fluviale ;
 - ⊙ 60 000 tonnes/an de CS multimatériaux (emballages, journaux-magazines) réceptionnées et triées sur site ;
 - ⊙ 40 000 tonnes/an de déchets alimentaires réceptionnées puis transférées par la voie routière.
- La réalisation d'une déchèterie et d'une ressourcerie autour d'un pôle d'excellence « économie circulaire »
- Un haut niveau d'exigences d'un point de vue environnemental et architectural, afin de maîtriser les nuisances et d'améliorer l'insertion urbaine du site.
 - ⊙ Le projet inclut un traitement soigné de la façade rue Anatole France ainsi qu'une continuité piétonne sur le chemin de halage en bordure de canal.

L'ACTUALITE DU PROJET

Le comité syndical du Syctom s'est réuni le 2 avril pour approuver le programme ajusté pour la reconstruction du centre de Romainville/Bobigny. Il a également validé le lancement de **la nouvelle procédure de consultation pour l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre** architecturale et technique pour la reconstruction du centre. Cette procédure est en cours.

- Le Syctom a lancé le 19 avril, l'avis d'appel public à la concurrence pour la consultation permettant l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre (procédure avec négociation = procédure restreinte)
- 3 candidats sélectionnés début juillet par le Syctom, qui ont reçu le Dossier de Consultation des Entreprises
- Des offres finales seront remises par les candidats en début d'année
- Attribution du marché (choix du lauréat) par les élus du Syctom en mars 2022

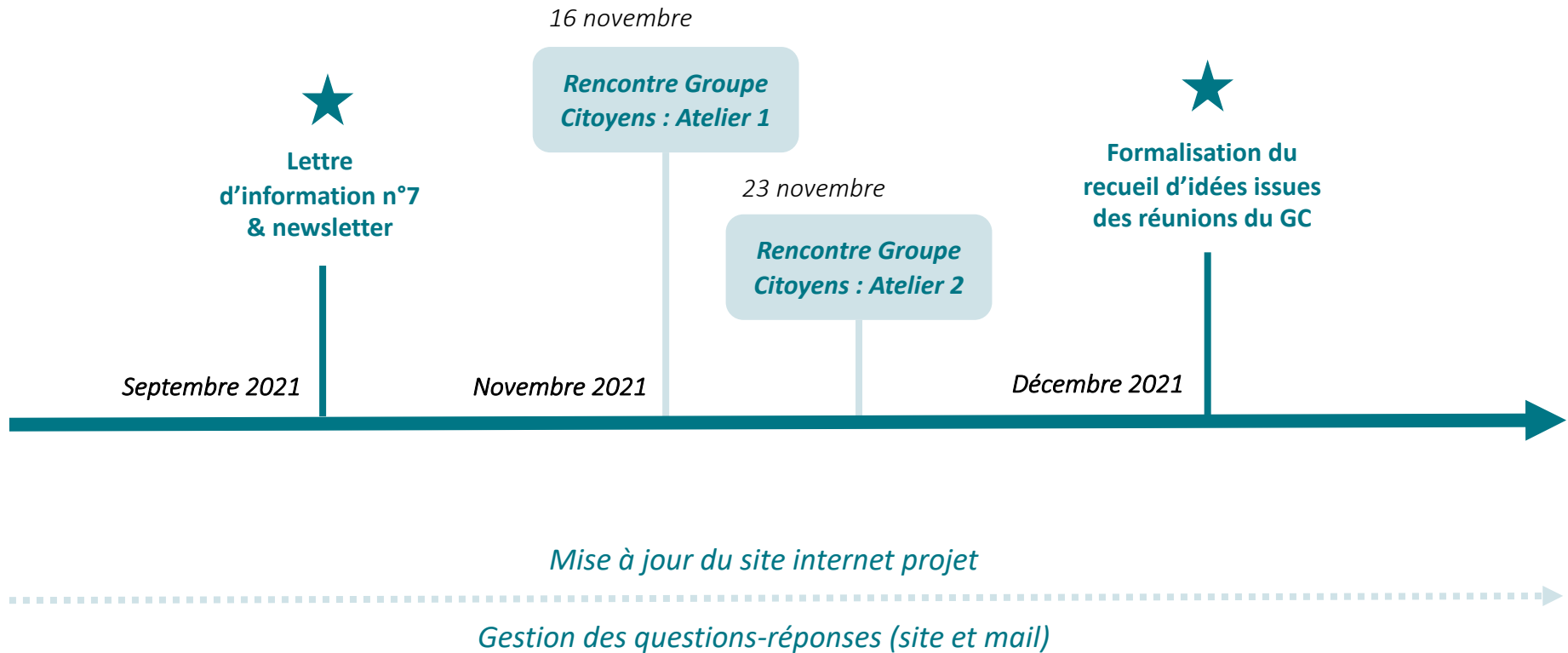
LE CALENDRIER DU PROJET



Calendrier prévisionnel du projet

Avril 2021	Lancement de la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre
Mars 2022	Choix du Titulaire, délibération et attribution du marché de maîtrise d'œuvre
Mars 2022 à février 2023	Études de conception / préparation dossier PC / DDAE (délai 12 mois)
Mars 2023	Dépôt des dossiers de PC et DDAE (délai instruction environ 16 mois)
2 ^{ème} semestre 2023	Enquête publique
Juin 2024	Obtention PC / Autorisation environnementale
Juillet 2024	Démarrage des marchés de travaux
A partir de 2026	Mises en service des unités en fonction du phasage des travaux

LE DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2021



LE CONTEXTE SPECIFIQUE DE LA REUNION

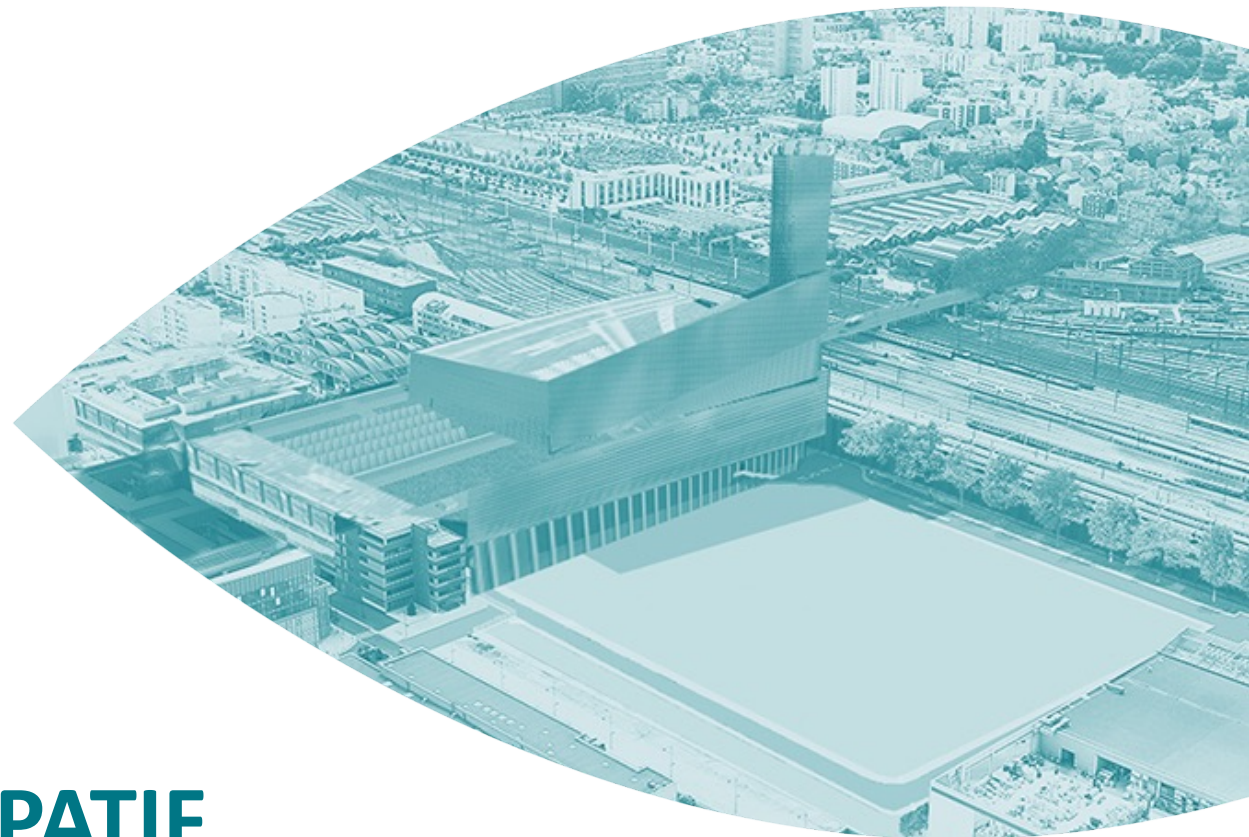
- Dans le cadre du projet, les collectivités du territoire (Villes de Romainville Bobigny, EPT Est Ensemble) portent l'ambition de construire **un véritable pôle d'excellence en matière d'économie circulaire**
- Dans le cadre de l'élaboration du DCE, un pré programme a été réalisé pour le pôle économie circulaire
- Les éléments de programme demeurent en discussion avec les collectivités; la gouvernance du pôle EC est portée par le Comité de coopération qui réunit le Syctom, les mairies de Romainville, Bobigny et l'EPT Est Ensemble. Ce comité s'est réuni à 3 reprises depuis début avril.

En complémentarité du dialogue avec les collectivités locales, qui restent les pilotes du projet, et donc les décisionnaires finaux, il est proposé au Groupe citoyens d'engager une réflexion sur ce futur pôle afin de nourrir les réflexions des collectivités et d'apporter un regard de futurs usagers du site.

Ainsi, un recueil d'idées, issu des deux rencontres du Groupe citoyens, sera élaboré et transmis aux collectivités et au futur maître d'œuvre.

OBJECTIFS DES RÉUNIONS DU GROUPE CITOYENS

- Effectuer un zoom sur le pôle d'excellence de l'économie circulaire.
- S'inspirer et aller au delà de ce qui se fait déjà pour un pôle d'excellence innovant.
- Découvrir les spécificités de la mise en place d'un pôle d'économie circulaire sur le territoire de Romainville et Bobigny.
- Enrichir les réflexions des collectivités ainsi que le dialogue entre le Syctom et les candidats à la maîtrise d'œuvre avec les attentes et propositions des citoyens



TEMPS PARTICIPATIF

DÉROULÉ DU TEMPS PARTICIPATIF

- **Accueil salé** (en plénière)
19h – 19h15
- **Introduction et présentation du cadrage du projet** (en plénière)
19h15 – 19h25
- **Temps 1 : Un pôle d'excellence de l'économie circulaire** (par groupe)
 - Qu'est-ce que c'est ?
 - Inspirons-nous ! découverte des initiatives locales, nationales et européennes en lien avec le projet
 - Constitution par groupe d'un tableau d'inspirations
- **Temps 2 : Les spécificités du pôle d'excellence sur le territoire de Romainville / Bobigny**
 - Quel type de flux ?
 - Quels acteurs ? À qui on s'adresse ?
 - Quel environnement et quel rayonnement sur le territoire ?

Temps 1 et temps 2 de 19h25 à 20h25

- **Temps 3 : Restitution et présentation du cahier d'idées en cours d'élaboration** (en plénière)
20h25 – 20h55
- **Conclusions et remerciements**
20h55 – 21h00